Community Profile 1996

Montréal, Québec

Publication November 1999

This report is also available in French. Ce rapport est également disponible en français. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

Acknowledgement

The Research Branch would like to acknowledge the contribution of Candace Brookbank for producing 27 community profiles, Cindy Lee Olah for processing the demographic and federal corrections data, Roberta Sinclair and Colleen Dell for describing the community-based federal reintegration activities, and Cathy Delnef for her painstaking preparation of the french documents. This project could not have been completed were it not for the continued cooperation and goodwill of numerous people in several government departments who provided data, supporting definitions, and feedback on the reports.

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE 2
Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996 3

ECONOMIC PROFILE 3

CRIME PROFILE 4
Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996 6
Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996 7

COURTS PROFILE 8
Adult Courts 8
Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 9
Youth Courts 9
Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92 10
Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 11

CORRECTIONS PROFILE 11
Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada 12
Provincial/Territorial Adult Corrections 13
Youth Corrections 14
Federal Custodial Services 15
Federal Community Supervision Services 16
Federal Supervision Population Caseload and Characteristics 17
Community-Based Federal Reintegration Activities 18

SUMMARY 19

101-07122/

MONTRÉAL, QUÉBEC

Research Branch
Correctional Service of Canada

INTRODUCTION

This study provides a profile of demographic, social, economic, crime, court, and correctional information for the city of Montréal. The purpose of this profile is to demonstrate the utility of community crime and census data for criminal justice information sharing and community planning. Where possible, information matching census reference periods is used, e.g., 1991 and 1996.[1] Similarly, the intent is to report data that relates to one geographical target area, namely, a Census Metropolitan Area (CMA) or for smaller communities, a Census Subdivision (CSD). All demographic and social indicators conform with CMA or CSD boundaries.[2] Where criminal justice information is not compatible with these boundaries, this is noted.

Data sources for each justice sector provide carefully aggregated counts but simply cannot define coverage in terms of geographical target areas with any kind of precision. One reason is that jurisdictional areas for policing activity and regions feeding into court locations do not match. In practical terms, this means that several police agencies may report to a single court location and some may report to other court locations as well. Clearly, police and court activities reported within a CMA or CSD are estimates at best.

The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) is the focal point of a federal-provincial/territorial initiative dedicated to the production of national statistics and information on the justice system in Canada. Analysis of crime and courts data presented here should take into consideration differences between CCJS survey scoring rules which impede comparison across justice sectors. In the production of multi-level data, inconsistencies inevitably occur in terms of scope, coverage, reference periods, time-lags, and geography. In conjunction with data presentation, the following sections identify in general terms, the scope and coverage for each data source.

---

1 Occasionally, availability necessitates reporting information for other time periods (e.g., 1990 and 1995).

2 Statistics Canada defines CMA as a large urban core (population of 100,000 or over) together with adjacent urban and rural areas which have a high degree of economic and social integration. The areas that police forces serve may differ in their mix of urban/suburban populations, making the comparability of crime rates among these forces difficult. This is addressed by analyzing crime rates by CMA. Usually, more than one police force is responsible for enforcing the law within the boundaries of a CMA. CSD is the general term applying to municipalities (as determined by provincial legislation) or their equivalent (e.g., Indian reserves, Indian settlements, and unorganized territories). In Newfoundland, Nova Scotia, and British Columbia, the term also describes geographic areas that have been created by Statistics Canada in cooperation with the provinces as equivalents for municipalities for the dissemination of statistical data.

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE

The Montréal CMA includes the urban areas of Montréal, Beloeil, Hudson, L'Assomption, Lavaltrie, Saint-Jérôme, Varennes, Châteauguay, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Sulpice, Saint-Canut.[3]

In 1996, Montréal was the second largest urban area in Canada, after Toronto.

In criminological research, the volume of reported crime in a community is often expressed in terms of three factors: 1) the size of the population in question, 2) the proportion of the population at each age group, and 3) the incidence of criminal offences per person at each age.[4]

- Between 1991 and 1996, the population of Montréal showed a modicum of growth, reaching 3,326,510 by 1996, an increase of 117,410 or 3.7% over 1991.

- Between 1991 and 1996, the population increased while the crime rate decreased from 10,031 offences to 8,133 offences per 100,000 population (see Table 3).

- The proportion of the population in the age groups 12-17 and 18-24, historically the age groups at high risk for criminal involvement, declined by 4% between 1991 and 1996. The number of 18-24 year olds, arguably the group most at risk for criminal involvement, dropped by 3.8% (see Table 1).[5]

- The gradual aging of the population and corresponding decline in both the proportion and absolute numbers of those between the ages of 18 and 24 could alone account for the lower crime rate in 1996 (see Table 3).

---

3 Statistics Canada. (1996). *GeoSuite*, 1996 Census CD-ROM, (Cat. No. 92F0085XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

4 Philip C. Sagi and Charles F. Wellford. (1968). "Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics," *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, Vol. 59, No.1.

5 Studies suggest that young people are more likely to engage in crime; the prevalence of offending peaks during teenage years and decreases during one's twenties. See Gottfredson and Hirschi. (1990). *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford, California.

Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996, Montréal, Québec[6]

	1991		1996		1991-1996
Age Groups	**Population**	**% of Total**	**Population**	**% of Total**	**% Change**
Under 12	480,355	15.0	506,915	15.2	↑5.5
12-17	238,925	7.4	244,955	7.4	↑2.5
18-24	316,380	9.9	304,440	9.2	↓3.8
25-34	602,265	18.8	545,600	16.4	↓9.4
35-44	523,960	16.3	572,940	17.2	↑9.3
45-54	382,590	11.9	447,945	13.5	↑17.1
55+	664,625	20.7	703,710	21.2	↑5.9
Total*	3,209,100	100.0	3,326,510	100.0	↑3.7
Median Age**	34.4		36.0		↑4.7

* Totals do not add up due to random rounding; Statistics Canada. (1996). *Census Dictionary, Final Edition,* (Cat. No. 92-351-XPE), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

** The median is the middle value when all values are ordered from lowest to highest.

ECONOMIC PROFILE

Economic conditions, for example, unemployment and inflation, have the potential to influence the level of crime in our communities, particularly property crime.[7] The following information describes various aspects of the Montréal population.

- In 1996, Montréal had an unemployed population of 190,175 and an unemployment rate of 11.2%, whereas in 1991, the unemployed population was higher at 201,350 and the rate 11.7%. The reduction in the number of unemployed persons in 1996 may have influenced the lower crime rate between 1991 and 1996 (see Table 3).[8]

- In 1995, the average household income was $44,593. This was slightly below the 1990 average of $48,339. In 1995, the lower level income distribution was as follows:

    - 28.8% of families earned an income of less than $20,000;

6 Table 1, Population by Single Years of Age (111), Showing Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (100% Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, (Cat. No. 93F0020XCB96004), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

7 Classic studies include Kenneth L. Avio and C. Scott Clark. (1976). *Property Crime in Canada: An Econometric Study,* Ontario Economic Council, Toronto; and James Alan Fox. (1978). *Forecasting Crime Data,* D.C. Heath and Company, Toronto, Ontario.

8 Table 1.1, Population 15 Years and Over by Age Groups (17) and Marital Status (6), Showing Labour Force Activity (8) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories, 1981-1996 Censuses and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.* See also Statistics Canada. (1998). *Labour Force Historical Review* CD-ROM, (Cat. No. 71F0004XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

- 42.4% earned less than $30,000.[9]

- In 1996, 17.4% of census families were lone-parent families compared with 15.6% in 1991.[10]

- In 1996, 401,425 (12.2%) of Montréal's population belonged to a visible minority group, and these represented 12.6% of Canada's total visible minority population.[11]

- In 1996, 361,195 individuals (11.4%) reported language spoken at home as other than English or French.[12] A functional ability in one of Canada's official languages is one of the requirements for effective labour force participation.

Overall, a comparison of 1991 and 1996 economic indicators suggest that Montréal's economic climate in 1996 experienced a downturn and therefore would not have contributed to lower crime rates.

CRIME PROFILE

The Canadian criminal justice system is administered by four inter-related components: police, prosecution, courts, and correctional services. While the federal government has the authority to legislate in the area of criminal law and procedure, the responsibility for the administration of justice rests with the provincial governments.

Since 1962, Canadian police agencies have reported criminal incidents that come to their attention to the Uniform Crime Reporting (UCR) survey at the Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada. Today, the UCR survey has almost full national coverage of incidents involving adults and youth. Note that crime rates exclude traffic offences. Additionally, as of 1992, data on municipal by-law incidents are not available, and as of 1995, data on provincial statute incidents are not available. Accordingly, 1991 data have been adjusted to permit comparisons with 1996 figures.

"Incident" is the basis for counting reported crime. Counts are taken according to the most

---

9 Table 9, Private Households by Household Type and Size (12) and Household Income Groups (22) in Constant (1995) Dollars, for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1990 and 1995 (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

10 Table 11, Census Families in Private Households by Age Groups of Youngest Never-Married Child at Home (10), Showing Family Structure (7), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

11 Table 4, Total Population by Visible Minority Population (14) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1996 Census (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

12 HomeLang.ivt: Detailed Home Language (122): Number of Respondents by Type of Answer (2) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

serious offence in an occurrence. In the determination of most serious offence, violent offences take precedence over non-violent offences. Within these two categories, offences are then sorted according to the maximum sentence under the *Criminal Code*. Additionally, the UCR survey scores violent incidents differently from other types of crime. For violent crimes, one incident is counted for each victim in an occurrence, and for non-violent crimes, one incident is counted for every separate occurrence.

This section reviews crimes reported in 1991 and 1996 within the Montréal CMA by the following: the Montréal Division of the Sûreté du Québec (SQ), 46 municipal police services, and two rural SQ posts. The following three municipal services reported in 1991 but not 1996: Charlemagne, Bois-des-Filion, and Delson-Ste-Catharine. Three municipal services reported in 1996 but not 1991: Lachenaie, Sainte-Catherine, and Carignan.

Table 2 displays the incidence of actual offences ("actual" offences being all reported offences, less those investigated and shown as unfounded) and persons charged (adults and youth) by a selected number of offence categories (offences most likely to result in a prison term).

- In 1996, there were 273,181 total actual offences, a 15.2% decrease since 1991.

Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996, Montréal, Québec[13]

OFFENCE	ACTUAL OFFENCES		ADULTS CHARGED		YOUTH CHARGED	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
HOMICIDE & RELATED	105	71	48	33	2	1
ATTEMPTED MURDER	214	183	115	102	10	21
SEX OFFENCES	2,144	1,887	815	506	112	67
MAJOR ASSAULT	6,249	4,854	3,423	2,679	406	424
COMMON ASSAULT	14,015	13,468	6,347	6,373	509	700
ROBBERY	9,874	7,707	1,796	1,199	419	482
BREAK & ENTER	64,882	50,522	3,755	2,871	1,293	941
THEFT	140,623	118,703	13,217	11,673	3,759	2,868
TOTAL CRIMINAL CODE*	318,691	268,522	49,203	42,531	8,297	7,349
DRUG OFFENCES	3,540	4,509	3,698	3,418	190	504
TOTAL OFFENCES**	322,315	273,181	52,935	46,015	8,488	7,866

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

- Offences in 1996 against the *Criminal Code of Canada* - generally considered the most serious - totalled 268,522. This represents a 15.7% decrease from 1991. In 1996, overall percentage distributions for the major offence categories were:
    - Homicide and related - 0.03%
    - Sex offences – 0.7%
    - Major assault – 1.8%
    - Common assault – 4.9%
    - Robbery – 2.8%
    - Break and enter – 18.5%
    - Theft – 43.5%
    - Drug offences – 1.7%
- In 1996, a total of 53,881 persons (46,015 adults and 7,866 youth) were charged with a criminal offence, down 12.3% from 1991 (61,423). In 1996:

13 Canadian Centre for Justice Statistics, Uniform Crime Reporting Survey, Custom Data Run (1991 and 1996), Statistics Canada.

- 85.4% were adults; and
- 14.6% were young offenders.

Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996, Montréal, Québec[14]

OFFENCE	CRIME RATES PER 100,000 POPULATION*		% CHANGE 1991-1996
	1991	1996	
HOMICIDE & RELATED	3	2	↓33.3
ATTEMPTED MURDER	7	5	↓28.6
SEX OFFENCES	67	56	↓16.4
MAJOR ASSAULT	194	145	↓25.3
COMMON ASSAULT	436	401	↓8.0
ROBBERY	307	229	↓25.4
BREAK & ENTER	2,019	1,504	↓25.5
THEFT	4,376	3,534	↓19.2
TOTAL CRIMINAL CODE**	9,918	7,994	↓19.4
DRUG OFFENCES	110	134	↑21.8
TOTAL OFFENCES***	10,031	8,133	↓18.9

* Based on a 1991 population of 3,213,207 and a 1996 population of 3,359,029.
** Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
*** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Table 3 compares the crime rates in 1991 and 1996. The crime rate (per 100,000 population) changed significantly in Montréal between 1991 and 1996. The overall crime rate (total offences) dropped by 18.9% within that time period.

- Between 1991 and 1996, the rates for all major offence categories (with appreciable volume) except drug offences dropped substantially. Drug offences, on the other hand, increased by 21.8%. The rates for break and enter, and theft, both high frequency incidents, decreased by 25.5% and 19.2% respectively.

14 Population figures that have been used to calculate crime rates differ slightly from the census figures in Table 1. Crime rates for 1991 are based on population figures taken directly from the municipality; those for 1996 are post-censal population estimates based on 1991 census boundaries.

COURTS PROFILE

Adult Courts

Through a process of collaboration with provincial and territorial government departments responsible for adult criminal courts, the Adult Criminal Court Survey (ACCS) at the Canadian Centre for Justice Statistics collects data on *Criminal Code* and other federal statute charges. The individuals that proceed to adult criminal court involve adults 18 years of age and older, companies, and youth that are transferred from youth court.

Currently, the ACCS represents approximately 80% of the national adult criminal court caseload. Note that at this time, superior courts do not report to the survey. This has implications for federal corrections because typically, more serious offenders are tried in superior court and if convicted, are more likely to receive a prison term in a federal penitentiary. ACCS reports, therefore, underestimate the number of prison sentences two years and over.

For a number of reasons, drawing direct comparisons between crime and court information is not feasible. Some of the reasons relate to differences in the way incidents or cases are counted by each survey. For example, in recording police incidents that are cleared by charge and proceed to court, the ACCS treats violent crime in the same way as non-violent crime.

"Case" is the basis for presenting adult criminal court counts in this profile. A case is one or more charges against an accused person or corporation, where the charges are disposed of in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most serious in the case through a rank ordering based first on seriousness of disposition (convictions being the most serious), second on offence severity (using a scale that ranks approximately 90 offences), and finally on sentence severity (used if there are multiple convictions).

The administration of courts in Québec is the responsibility of the Ministry of Justice. The adult provincial criminal court locations identified for the city of Montréal are: Montréal, Longueuil, and Laval.

- In 1996/97, a total of 25,135 adult criminal court cases were heard in Montréal with 17,161 (68.3%) resulting in a guilty finding.

Of the adults convicted in 1996/97:

- 5,851 (34.1%) were sentenced to a term of under two years (provincial prison);
- 596 (3.5%) were sentenced to a term of two years or more (federal prison);
- 10 (0.1%) were sentenced to a prison term of unknown length; and
- 10,704 (62.4%) received another kind of sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (2,940) involved a drug charge, with 2,542 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of a drug offence, 747 were sentenced to a prison term of under two years, 53 to a term of two years or more, and 1,742 received another kind of sentence (such as, probation, fine, restitution, other, or unknown).

Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Montréal, Québec[15]

ADULT CRIMINAL COURTS	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	PRISON UNDER 2 YR	PRISON 2 YR OR MORE	OTHER SENT***
HOMICIDE & RELATED	25	8	1	5	2
ATTEMPTED MURDER	53	25	4	20	1
SEX OFFENCES	406	236	95	51	88
MAJOR ASSAULT	2,315	1,030	366	32	632
COMMON ASSAULT	2,349	909	227	6	676
ROBBERY	777	613	217	192	203
BREAK & ENTER	1,557	1,227	626	99	501
THEFT	1,599	1,213	519	11	683
TOTAL CRIMINAL CODE*	20,885	13,655	5,071	541	8,033
DRUG OFFENCES	2,940	2,542	747	53	1,742
TOTAL OFFENCES**	25,135	17,161	5,851	596	10,704

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).
*** Prison sentences of unknown length are excluded from this table. Other sentence includes probation, fine, restitution, other, and sentence unknown.

Youth Courts

For several years, the Canadian Centre for Justice Statistics has collected data on *Criminal Code* and other federal statute charges heard by youth courts across Canada. Today, the Youth Court Survey (YCS) represents 100% of the national youth court caseload for youth aged 12 to 17. The young offender court locations reported here are: Montréal, Laval, Verdun, Pointe-Claire/Kirkland, and Longueuil. The Chambre de la jeunesse also reported.

The YCS uses "case" as the basis for reporting youth criminal court counts. A case is one or more charges against a youth where the charges are first presented in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most significant charge in the case

15 Canadian Centre for Justice Statistics, Adult Criminal Court Survey, Custom Data Run (1996/97), Statistics Canada. Data for 1991/92 are not available.

through a rank ordering based first on the decision of the court (transfer to adult court, and guilty finding being the two most serious), second on nature of the offence (violent charges being the most serious), and finally on seriousness of disposition (secure custody being the most serious).

Young offender courts hear a large volume of cases. In 1996/97, a total of 3,545 cases were heard in Montréal, down 2.7% from 1991/92. The proportion of cases resulting in a conviction decreased as well, from 79.1% in 1991/92 to 75% in 1996/97.

Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92, Montréal, Québec [16]

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	0	0	0	0	0
ATTEMPTED MURDER	1	0	0	0	0
SEX OFFENCES	81	55	11	5	39
MAJOR ASSAULT	308	225	41	20	164
COMMON ASSAULT	235	179	23	14	142
ROBBERY	301	246	81	31	134
BREAK & ENTER	423	376	108	35	233
THEFT	743	607	82	48	477
TOTAL CRIMINAL CODE*	3,213	2,542	560	223	1,759
DRUG OFFENCES	103	85	18	3	64
TOTAL OFFENCES**	3,642	2,879	643	247	1,989

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Of the youth convicted in 1996/97:

- 432 (16.3%) were sentenced to secure custody;
- 272 (10.2%) were sentenced to open custody; and
- 1,954 (73.5%) received a non-custodial sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (644) involved a charge of theft, with 504 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 45 were sentenced to secure custody, 36 to open custody, and 423 received a non-custodial sentence (such as, probation, fine, compensation, pay purchaser, compensation in kind, community service order, absolute discharge, or other).

16 Canadian Centre for Justice Statistics, Youth Court Survey, Custom Data Run (1991/92 and 1996/97), Statistics Canada.

- According to Tables 5a and 5b, in 1996/97 slightly fewer cases were heard, there were fewer convictions, fewer youth were sentenced to secure custody, but more youth were sentenced to open custody.

Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Montréal, Québec

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	3	2	2	0	0
ATTEMPTED MURDER	3	1	1	0	0
SEX OFFENCES	41	28	7	1	20
MAJOR ASSAULT	290	206	36	21	149
COMMON ASSAULT	339	214	17	16	181
ROBBERY	314	247	49	39	159
BREAK & ENTER	309	265	41	31	193
THEFT	644	504	45	36	423
TOTAL CRIMINAL CODE*	2,948	2,162	340	211	1,611
DRUG OFFENCES	216	177	16	10	151
TOTAL OFFENCES**	3,545	2,658	432	272	1,954

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

CORRECTIONS PROFILE

The correctional services sector is the final point in the criminal justice process and its caseload is influenced by policing and courts activity. Five primary responsibilities fall under the jurisdiction of adult correctional services in Canada: custodial remands, custodial sentences, supervised probation, conditional release, and parole.

Provinces have exclusive responsibility for community and custodial services for young offenders, and for adult offenders sentenced to incarceration for an aggregate term of less than two years. The *Criminal Code* stipulates that the Correctional Service of Canada is responsible for those sentenced to a prison term of two years or more. However, federally sentenced offenders are typically held in a provincial facility while awaiting trial and sentence.

Exchange of Service Agreements (ESA) provide for the transfer of services for offenders between the federal government and most provinces. These agreements permit selected federal offenders to serve sentences in provincial facilities and vice versa. Negotiated agreements may also provide for efficient delivery of parole supervision, community assessments, health, psychiatric, and educational services. Such federal agreements exist with all but two provinces - Prince Edward Island and Ontario.

Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada[17]

	1991	1996
Correctional Facilities		
Provincial and Territorial	162	148
Federal*	53	64
Federal Parole Offices	68	69
Staff		
Provincial and Territorial	16,061	15,749
Federal	10,863	11,926
Incarceration Count (Average Daily)**		
Provincial and Territorial	18,940	20,023
Federal	11,783	14,143
Community Supervision Count (March 31)		
Provincial and Territorial Probation	82,796	99,220
Provincial and Territorial Parole	2,822	3,146
Federal Day Parole	1,841	1,212
Federal Full Parole	4,468	4,987
Federal Statutory Release	2,520	2,727
Other***	578	385

* Includes 41 (49 in 1996) correctional institutions and 12 (15 in 1996) community correctional centres.

** Excludes inmates temporarily not in custody at the time of the count.

*** Includes incarcerated offenders on temporary absences, those awaiting trial, and escapees. Also includes provincial inmates on day and full parole supervised by the Correctional Service of Canada in areas without provincial offices. Excludes temporary detainees and deported inmates.

The authority to grant parole is provided by the federal *Corrections and Conditional Release Act* and respective provincial and territorial legislation. Quebec, Ontario, and British Columbia operate parole boards that have jurisdiction over all offenders in their respective institutions. The National Parole Board has the authority to grant, deny, terminate, or revoke parole for federal inmates, and for provincial inmates in provinces and territories where no provincial board exists.

Supervision of the planned and gradual release of inmates back into the community through conditional release mechanisms is administered by both the federal and provincial/territorial correctional systems. The mechanisms for conditional release are: temporary absence, day

17 Solicitor General Canada. (1992 and 1997 Editions). *Basic Facts About Corrections in Canada*, Ottawa, Ontario. Incarceration and community supervision counts, as well as number of provincial facilities, are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1990/91, 1995/96, and 1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

parole, full parole, and statutory release. The monitoring and supervision of provincial parolees belongs to the Correctional Service of Canada, and to provincial correctional services in those provinces where provincial parole boards exist. Table 6 outlines the distribution of services.

Because arrangements for the delivery of custodial services vary across Canada, the characteristics of custodial populations differ across jurisdictions. As indicated in Table 6, at any one time, there are about 10 provincial inmates for every 6 federal inmates. Additionally, there are major differences between federal and provincial correctional system admission counts.

- During 1991/92 in Canada, there were 243,747 admissions to provincial/territorial custody and 5,344 warrant of committal admissions to federal custody (excludes transfers or revocations of parole or statutory release).[18]

- During 1996/97 in Canada, there were 225,462 admissions to provincial/territorial custody and 4,569 warrant of committal admissions to federal custody.

Differences between provincial and federal custodial sentences can be observed as well. In 1991/92, the average aggregate sentence length on admission for provincial offenders was 1 month versus 45 months for federal offenders (excludes those persons serving life sentences), or a sentence length ratio of 1 to 45. In 1996/97, the ratio was 1 to 43.

The Canadian Centre for Justice Statistics conducts national surveys in the corrections area. Since the mid-1980's, the Adult and Youth Key Indicator Surveys have provided time series data useful for trend analysis on correctional admissions to custody and supervised probation. As of March 1996, the Youth Custody and Community Services (YCCS) Survey has collected data on youth serving custody and community service dispositions. The Adult Corrections Survey (ACS) collects aggregate caseload and case characteristics data for custodial and non-custodial correctional services at both the federal and provincial/territorial levels.

Note that youth and adult corrections figures reported here are not taken from CCJS surveys. These surveys do not yet serve as a sub-provincial data source. Provincial corrections figures reported here are taken from the province and, therefore, are not comparable with those reported for other Canadian communities.

Provincial/Territorial Adult Corrections

In Québec, the Ministry of Public Security (ministère de la Sécurité publique du Québec) is responsible for adult offenders sentenced to two years less a day, and for the supervision of probation orders where supervision is a condition of probation.

Adult provincial facilities in the Montréal area include:

18 Figures are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

- établissement de détention de Montréal (multi-level security);
- Centre de prévention de Montréal (multi-level security) (closed November 1996);
- Maison Tanguay (multi-level security);
- Rivière-des-Prairies (multi-level security); and
- Centre Viger.

- During 1996/97, the average daily count of adults under custodial supervision in the Montréal area was 2,276 including:[19]

  - 895 adults (39.3%) serving a prison term of two years less a day;
  - 761 adults (33.4%) on temporary absence; and
  - 620 adults (27.2%) in custody under remand.

- During 1996/97, the average monthly count of community supervision orders in the Montréal area was 2,743 including:

  - 1,496 adults (54.5%) on probation;
  - 450 adults (16.4%) on conditional release;
  - 549 adults (20%) on a community work order; and
  - 248 adults (9%) on a suspended sentence.

Youth Corrections

In Québec, sentenced young offenders are under the jurisdiction of the Ministry of Health and Social Services (ministère de la Santé et des Services sociaux), which is responsible for the operation and administration of custodial facilities and community-based programs. Note that following the 1995/96 fiscal year as a result of a reorganization, youth provincial facilities in the Montréal area fall under the Centre jeunesse de Montréal.

In 1995/96, youth provincial facilities in the Montréal area included:

- Boscoville (Montréal);
- Carrefour des Jeunes de Montréal;
- Centre d'Accueil Cartier (Laval);
- Centre d'Accueil La Cité des Prairies (Montréal);
- Centre d'Accueil le Mainbourg (Montréal);
- Centre d'Accueil Sainte-Domitille (Laval);
- Centre Marie-Vincent (Saint-Laurent);
- Centre Jeunesse Shawbridge (Montréal);
- La Clairière Inc. (Montréal);
- École Mont Saint-Antoine Inc.(Montréal);
- Centre Rose-Viriginie Pelletier (Montréal);

19 Adult provincial custody and supervision figures are provided by the Correctional Services Directorate. (1996/97). Ministry of Public Security, Québec, Québec. Average monthly counts for community supervision may include the same offender more than once (in more than one program); as well, they exclude non-active periods.

- Havre-Jeunesse (Verdun);
- Institut Dominique-Savio (Montréal);
- Horizons de la Jeunesse (Westmount);
- Habitat Soleil (Montréal);
- Maison Notre-Dame de Laval Inc.;
- Centre Mont-Patrick (Montréal); and
- Villa Notre-Dame-de-Grâce (Montréal).

- During April 1, 1995 to March 31, 1996, there were 426 open and secure custody legal rulings executed for young offenders in the Montréal area including:[20]

  - 235 youth (55.2%) under open custody; and
  - 191 youth (44.8%) under secure custody.

- During April 1, 1995 to March 31, 1996, there were 1,854 probation and community service legal rulings executed for young offenders in the Montréal area including:

  - 1,063 youth (57.3%) on probation; and
  - 791 youth (42.7%) on a community service order.

- During April 1, 1995 to March 31, 1996, there were 2,004 open and secure custody legal rulings executed for young offenders in the province of Québec including:

  - 1,006 youth (50.2%) under open custody; and
  - 998 youth (49.8%) under secure custody.

- During April 1, 1995 to March 31, 1996, there were 10,433 probation and community service legal rulings executed for young offenders in the province of Québec including:

  - 5,948 youth (57%) on probation; and
  - 4,485 youth (43%) on a community service order.

Federal Custodial Services

The federal facilities located in the Montréal area include:

- Federal Training Centre (Laval) (minimum security);
- Leclerc Institution (Laval) (medium security);
- Montée Saint-François Institution (Laval) (minimum security);
- Ogilvy Community Correctional Centre (CCC) (Montréal);
- Martineau CCC (Montréal);
- Sherbrooke CCC (Montréal); and
- Hochelaga CCC

20 Youth provincial custody and supervision figures are provided by Planning Branch. (1995/96). Ministry of Health and Social Services, Québec, Québec.

- In 1997/98, the Federal Training Centre in Laval had an actual operating expenditure of $16,964,165, and an annual average offender count of 397.[21]

- In 1997/98, Leclerc Institution in Laval had an actual operating expenditure of $24,828,450, and an annual average offender count of 566.

- In 1997/98, Montée Saint-François Institution in Laval had an actual operating expenditure of $10,927,300, and an annual average offender count of 220.

- In 1997/98, the Ogilvy CCC had an actual operating expenditure of $626,284, and an annual average offender count of 23.

- In 1997/98, Martineau CCC had an actual operating expenditure of $593,067, and an annual average offender count of 24.

- In 1997/98, Sherbrooke CCC had an actual operating expenditure of $669,944, and an annual average offender count of 22.

- In 1997/98, Hochelaga CCC had an actual operating expenditure of $603,873, and an annual average offender count of 20.

Regional Headquarters and Québec Staff College are also located in Laval, Québec.

Federal Community Supervision Services

Montréal parole services fall within the responsibility of the East/West Québec District Parole Office located in Saint-Jérôme. In 1997/98, parole services in Montréal were supplied by the Montréal Metropolitan District Office as well as the following:

- Martineau CCC (Montréal);
- Sherbrooke CCC (Montréal);
- Hochelaga CCC (Montréal);
- Ogilvy CCC (Montréal)
- Lafontaine Area Parole Office (Montréal);
- Langelier Area Parole Office (Ville d'Anjou);
- Longueuil Area Parole Office (Longueuil);
- Ville-Marie Area Parole Office (Montréal);

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Montréal area offices listed above totalled $17,605,480.00.

21 Federal custody and supervision expenditures are provided by Comptroller's Branch, Corporate Services. (1997/98). Annual Cost of Maintaining Offender Exercise, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Excludes CORCAN revolving fund expenditures.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Montréal Metropolitan District Office alone totalled $2,140,886.00.

Federal supervision figures are in relation to the above offices only. However, there are three other parole offices that fall within the Montréal area. Expenditures for those are as follows:

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Laurentian Area Parole Office totalled $2,012,333.00.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Lanaudière Area Parole Office totalled $836,551.00.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Laval Area Parole Office totalled $2,247,781.00.

On March 31, 1996, there were 1,677 federal offenders under supervision in the Montréal area including:[22]

- 244 offenders (14.5%) on day parole;
- 800 offenders (47.7%) on full parole;
- 368 offenders (21.9%) on statutory release; and
- 265 offenders (15.8%) on other release status.

Federal Supervision Population Caseload and Characteristics

It is informative to continually monitor the characteristics of offenders under supervision. For these purposes, detailed caseload and profile information is available on federal offenders currently under supervision.[23]

On March 31, 1999, there were 1,697 offenders under supervision in the Montréal area.

a) demographic characteristics

- 97.3% of parolees were male and 2.9% were female;

- the average age of parolees was 40.5 years;

- 6% were under age 25, 94% were age 25 or older;

- 79.8% were under age 50, 20.2% were age 50 or older; and

22 Performance Assurance Sector. (March 31, 1996). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. "Other status" includes offenders who are unlawfully at large and those who are temporarily detained.

23 Performance Assurance Sector. (March 31, 1999). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Total number of offenders under supervision includes those who are unlawfully at large and temporarily detained.

- 87.6% of parolees were Caucasian, 6.2% were Black, 1.7% were Aboriginal, 1.2% were Asian, and 3.5% were of another race.

b) sentence characteristics

- 37.6% of parolees were serving an aggregate sentence of under 4 years;
- 45.8% were serving between 4 and 10 years; and
- 16.6% were serving a sentence of 10 years or more (excluding life sentences).

Community-Based Federal Reintegration Activities

In order to assist offenders with safe reintegration into the community following a term of incarceration, the Correctional Service of Canada contracts a broad range of post-release services. The following program information relates to offenders under federal supervision in the Montréal district during the 1996/97 fiscal year:[24]

a) community residential facilities

- Contracts with community residential facilities yielded 105,623 offender bed-days. The federal expenditure was $573,451, with an additional accommodation expense of $6,003,774. The cost per bed used was approximately $62.

b) maintenance allowance

- Contracts incurred under the expenditure for maintenance allowance for offenders totalled $220,003 and covered 51,151 days.

c) community assessment and parole supervision

- Community assessments were completed for 894 cases (all males) at a cost of $146,540.
- Daily supervision was provided for a total of 51,330 days. The total expenditure was $302,155.
- Parolee supervision was provided for a total of 3,337 months. The total expenditure was $483,822.
- Monthly supervision was provided for a total of 14 months. The total expenditure was $2,030.
- Ten offenders (all males) were supervised on weekday unescorted temporary absences at a cost of $830.

---

24 Community Program Resource Database. (1996/97). Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario.

- Thirty-four offenders (all males) were supervised on weekend unescorted temporary absences at a cost of $4,323.

d) psychological and psychiatric counselling programs

- Psychological and psychiatric counselling services were provided at a cost of $315,107.
- Counselling for sex offenders was contracted at a cost of $4,045.
- Assessments were completed at a cost of $1,307.

e) other programs and services

- Other programs and services were delivered at a cost of $1,804,871.

SUMMARY

Montréal is a city with a 1996 population of 3,326,510 inhabitants. At that time, it had within its immediate vicinity three federal institutions, four community correctional centres, five adult provincial facilities, and 18 youth facilities. Police and court information reveal that in 1996 in Montréal, 46,015 adults and 7,866 youth were charged with a criminal offence. After charges are laid, there is a considerable drop-off in the number of adults and youth who are then convicted, and when convicted, given a custodial sentence by the court. For example, in Montréal, of 17,161 adults convicted in 1996/97, 34.1% were sentenced to a term of provincial incarceration and only 3.5% were sentenced to a federal prison term. The pattern for youth is similar. Of 2,658 youth convicted in 1996/97, only 16.3% were sentenced to secure custody.

Based on a comparison of social indicators for 1991 and 1996 including age composition of the population, incidence of low-income families, and unemployment rate, one would expect that overall criminal activity in Montréal would not increase. More specifically, in 1996 the number of 18-24 year olds (at highest risk for criminal activity) declined by 3.8% and the unemployment rate fell 0.5 percentage points or 4.3%. On the other hand, an overall population increase of 3.7% and a slight decrease in household income are indicators that combine with others to make up the climate within which to examine crime. In fact, the crime rate in Montréal dropped by 18.9% between 1991 and 1996. The number of youth charged dropped 7.3%, and there were substantially fewer youth sentenced to secure custody. External factors also affect the ability of the system to respond to crime. Variables such as legislative amendments and changes in sentencing practices and criminal justice policies have the potential to influence reported crime and corrections figures.

Profil des collectivités 1996

Montréal (Québec)

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire ou pour toutes autres copies supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Remerciements

La Direction de la recherche aimerait remercier Candace Brookbank pour la création de 27 profils communautaires, Cindy Lee Olah pour l'entrée des données démographiques et des services correctionnels fédéraux, Roberta Sinclair et Colleen Dell pour la description des programmes communautaires fédéraux de réinsertion sociale et Cathy Delnef pour la préparation des documents en français. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la coopération et la bonne volonté de plusieurs personnes oeuvrant dans différents ministères gouvernementaux qui ont fourni des données, des renseignements précis et de la rétroaction sur les rapports.

Table des matières

Introduction 1

Profil démographique et social 2
Tableau 1 : Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996 3

Profil économique 3

Profil criminel 4
Tableau 2 : Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996 6
Tableau 3 : Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996 7

Profil des tribunaux 7
Tribunaux pour adultes 7
Tableau 4 : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 9
Tribunaux de la jeunesse 9
Tableau 5a : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991 et 1992 10
Tableau 5b : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 11

Profil des services correctionnels 12
Tableau 6 : Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada 13
Services correctionnels pour adultes dans les province et les territoires 14
Services correctionnels pour les jeunes 15
Services de détention fédéraux 16
Services fédéraux de surveillance dans la collectivité 17
Nombre de cas et de caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité 18
Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale 19

Résumé 20

Montréal (Québec)

Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Introduction

Cette étude offre un profil des renseignements démographiques, sociaux, économiques, criminels, judiciaires et correctionnels pour la ville de Montréal. Ce profil a pour objet de démontrer l'utilité des données de criminalité et de recensement dans la collectivité aux fins de la circulation de l'information pour la justice pénale et l'urbanisme. Lorsque c'est possible, nous utilisons les renseignements criminels qui se rapportent à la période de recensement appropriée, 1991 et 1996 dans ce cas-ci[1]. Nous présentons aussi des données décrivant une région-cible géographique, plus précisément une Région métropolitaine de recensement (RMR) ou, pour les régions moins peuplées, une Agglomération de recensement (AR). Tous les indicateurs démographiques et sociaux respectent les limites de la RMR ou de l'AR[2]. Si les renseignements de la justice pénale ne concordent pas avec les régions-cibles définies, il y aura une note à cet effet.

Les sources de données pour chaque secteur du domaine judiciaire offrent des dénombrements ayant fait l'objet d'un regroupement minutieux, mais elles ne peuvent pas simplement définir le champ de l'enquête en termes de régions-cibles géographiques avec une certaine précision. Cette situation s'explique entre autres par le fait que les zones de juridiction responsables des activités des services policiers et les emplacements des tribunaux régissant ces régions ne concordent pas. En termes pratiques, cela signifie que plusieurs services de police peuvent se rapporter à un seul emplacement de tribunal et que d'autres peuvent se rapporter à plusieurs emplacements de tribunaux. Les activités des services policiers et des tribunaux rapportés dans une RMR sont évidemment des estimations approximatives des plus représentatives.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) constitue le point d'intérêt d'une initiative fédérale, provinciale et territoriale consacrée à la production de données statistiques d'envergure nationale et de renseignements sur le système judiciaire au Canada. L'analyse des données de criminalité et de tribunaux qui est présentée dans ce document devrait tenir compte des différences entre les règles de recensement de l'enquête du CCSJ qui entravent à la réalisation

---

1 En raison de la disponibilité, il est parfois nécessaire de donner certains renseignements pour d'autres périodes (p. ex., 1990 et 1995).

2 Statistique Canada définit une RMR comme un grand noyau urbain (population de 100 000 habitants ou plus) avec les régions urbaines ou rurales adjacentes qui montrent un haut degré d'intégration économique et sociale. Les régions couvertes par les services de police peuvent se révéler différentes dans leur mélange de populations urbaines et suburbaines, ce qui rend difficile la comparaison des taux de criminalité relevés par les différents services de police. Ce problème peut être résolu en analysant le taux de criminalité de la RMR en entier. Habituellement, plus d'un service de police est responsable de l'application de la loi dans une RMR. Le terme AR s'applique aux municipalités (tel que déterminé par la législation provinciale) ou à leur équivalent (p. ex., les réserves indiennes ou les territoires non organisés). Pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, ce terme décrit aussi les régions géographiques qui ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces en tant qu'équivalents de municipalités pour la dissémination de données statistiques.

de comparaisons dans l'ensemble des secteurs judiciaires. Au cours de la production des données multidimensionnelles, des incohérences surviennent inévitablement sur le plan de la portée, du champ d'enquête, des périodes de référence, des retards et de la géographie. De concert avec la présentation des données, les prochaines sections déterminent, en des termes généraux, la portée et le champ d'enquête pour chaque source de données.

Profil démographique et social

La Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal englobe les zones urbaines de Montréal, Beloeil, Hudson, L'Assomption, Lavaltrie, Saint-Jérôme, Varennes, Châteauguay, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Sulpice et Saint-Canut[3]. En 1996, Montréal était deuxième au rang des plus grandes zones urbaines au Canada après Toronto.

En criminologie, on exprime souvent le nombre d'infractions criminelles signalées dans une collectivité selon trois facteurs : 1) la taille de la population en question, 2) la proportion de la population dans chaque groupe d'âge et 3) le nombre d'infractions criminelles par personne pour chaque groupe d'âge[4].

- Entre 1991 et 1996, la population de Montréal a peu augmenté, atteignant 3 326 510 en 1996, soit une augmentation de 117 410 personnes ou de 3,7 % depuis 1991.

- Entre 1991 et 1996, la population a augmenté et le taux de criminalité a diminué, passant de 10 031 à 8 133 infractions par tranche de 100 000 habitants (voir le Tableau 3).

- La proportion de la population dans les groupes d'âge de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans, soit historiquement les groupes d'âge représentant un risque d'implication criminelle élevé, a baissé de 4 % entre 1991 et 1996. La population dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans, probablement le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle, a diminué de 3,8 % (voir le Tableau 1)[5].

- Le vieillissement graduel de la population et le déclin correspondant des gens de 18 à 24 ans, tant en nombres absolus qu'en termes de proportion, pourraient à eux seuls expliquer la diminution du taux de criminalité en 1996 (voir le Tableau 3).

---

[3] Statistique Canada, *GéoSuite*, CD-ROM du recensement de 1996, n° de catalogue 92F0085XCB, 1996, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[4] SAGI, Philip C. et WELLFORD, Charles F. «Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics», *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, vol. 59, n° 1, 1968.

[5] Selon des études, les jeunes seraient plus susceptibles de poser un acte criminel; la fréquence des infractions atteint des sommets au cours de l'adolescence pour ensuite redescendre au cours de la vingtaine. Voir Gottfredson et Hirschi (1990), *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford (Californie).

Tableau 1
Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996, Montréal[6]

	1991		1996		1991-1996
Groupes d'âge	**Population**	**Pourcentage du total**	**Population**	**Pourcentage du total**	**Pourcentage du changement**
Moins de 12	480 355	15,0	506 915	15,2	↑5,5
12 à 17	238 925	7,4	244 955	7,4	↑2,5
18 à 24	316 380	9,9	304 440	9,2	↓3,8
25 à 34	602 265	18,8	545 600	16,4	↓9,4
35 à 44	523 960	16,3	572 940	17,2	↑9,3
45 à 54	382 590	11,9	447 945	13,5	↑17,1
55 ou plus	664 625	20,7	703 710	21,2	↑5,9
Total*	**3 209 100**	**100,0**	**3 326 510**	**100,0**	**↑3,7**
Âge médian**	**34,4**		**36,0**		**↑4,7**

* Les totaux ne sont pas exacts en raison de l'arrondissement aléatoire; Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, Édition définitive, 1996, N° de catalogue 92-351-UIF, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

** La médiane est la valeur moyenne lorsque toutes les valeurs sont disposées de la plus petite à la plus grande.

Profil économique

Les conditions économiques, comme le chômage et l'inflation, peuvent avoir une incidence sur le taux de criminalité de nos collectivités, particulièrement pour les crimes contre les biens[7]. Les renseignements suivants décrivent les différents aspects de la population de Montréal :

- En 1996, Montréal comptait 190 175 chômeurs et un taux de chômage de 11,2 %, alors qu'en 1991, le nombre de chômeurs s'élevait à 201 350 pour un taux de 11,7 %. La réduction du nombre de chômeurs en 1996 peut avoir eu une incidence sur le taux de criminalité inférieur entre 1991 et 1996 (voir le Tableau 3)[8].

---

[6] Population par année d'âge (111), indiquant le sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (100 % des données), par Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, n° de cat. 93F0020XCB96004, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[7] Les études classiques comprennent Kenneth L. Avio et C. Scott Clark *Property Crime in Canada: An Econometric Study*, 1976, Conseil économique de l'Ontario, Toronto; et James Alan Fox *Forecasting Crime Data*, 1978, D.C. Heath and Company, Toronto (Ontario).

[8] Population de 15 ans ou plus par groupes d'âge (17) et par état civil (6), indiquant la participation au marché du travail (8) et le sexe (3), pour le Canada, les provinces et les territoires; recensements et régions métropolitaines de recensement, 1981-1996, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des données-échantillons), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.* Voir également Statistique Canada, CD-ROM de la *Revue chronologique de la population active*, 1998, n° de catalogue 71F0004XCB, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1995, le revenu familial moyen était de 44 593 $. Ce qui est inférieur au revenu moyen de 1990 qui était de 48 339 $. En 1995, la répartition des familles à faible revenu était la suivante :

    - 28,8 % des familles gagnaient un revenu inférieur à 20 000 $;
    - 42,4 % des familles gagnaient moins de 30 000 $[9].

- En 1996, 17,4 % des familles recensées étaient monoparentales comparativement à 15,6 % en 1991[10].

- En 1996, 401 425 (12,2 %) personnes faisaient partie d'une minorité visible, représentant 12,6 % de la population totale des groupes minoritaires visibles au Canada[11].

- En 1996, 361 195 personnes (11,4 %) déclaraient parler une langue autre que le français ou l'anglais à la maison[12]. Une aptitude fonctionnelle dans l'une des langues officielles au Canada est l'une des exigences d'une participation efficace à la population active.

Dans l'ensemble, une comparaison des indicateurs économiques de 1991 et de 1996 semble indiquer que l'économie de Montréal a connu un déclin en 1996 et par conséquent, elle n'aurait pas été responsable de la baisse du taux de criminalité.

Profil criminel

Le système canadien de justice pénale est administré par quatre composantes en interrelation, à savoir la police, la partie plaignante, les tribunaux et les services correctionnels. Bien que le gouvernement fédéral ait le pouvoir de légiférer dans le domaine des procédures et du droit criminel, la responsabilité de l'administration de la justice relève des gouvernements provinciaux.

Depuis 1962, les services de police du Canada ont signalé des incidents de nature criminelle qui sont portés à leur attention dans la *Déclaration uniforme de la criminalité* (DUC) du Centre

---

[9] Ménages ordinaires par type et par taille (12), revenus des ménages (22) en dollars constants (1995), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1990 et de 1995 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[10] Recensement des familles vivant en ménage ordinaire par groupes d'âge du plus jeune enfant jamais marié qui vit à la maison (10), indiquant la structure familiale (7), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[11] Population totale, par population des groupes minoritaires visibles (14) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[12] HomeLang.ivt : Langue parlée à la maison (122) : Nombre de répondants par type de réponse (2) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. Aujourd'hui, la DUC couvre presque tous les incidents au niveau national impliquant des adultes et des jeunes. Veuillez noter que les statistiques criminelles n'englobent pas les infractions au Code de la route. De plus, depuis 1992, les données sur les incidents relatifs aux règlements municipaux ne sont pas disponibles et depuis 1995, celles sur les incidents relatifs aux lois provinciales ne sont pas disponibles. Les données de 1991 ont donc été ajustées en conséquence pour permettre une comparaison avec les chiffres de 1996.

Le terme « incident » est la base pour compter les crimes déclarés. Le compte est fait en fonction de l'infraction la plus grave lors d'un événement. Lors de la détermination de l'infraction la plus grave, les infractions avec violence ont préséance sur les infractions sans violence. À l'intérieur de ces deux catégories, les infractions sont ensuite réparties selon la peine maximale prévue par le *Code criminel*. De plus, la DUC classe les incidents à caractère violent différemment des autres types de crimes. Pour les crimes avec violence, on compte un incident pour chaque victime d'un événement, alors que pour les crimes sans violence, on compte un incident pour chaque événement individuel.

Cette section examine les crimes signalés au sein de la RMR de Montréal en 1991 et en 1996 par : La Sûreté du Québec – Division de Montréal, 46 Services de police municipaux et 2 postes ruraux de la Sûreté du Québec. Trois Services de police municipaux ont signalé des crimes en 1991 mais pas en 1996 : Charlemagne, Bois-des-Filions et Delson-Sainte-Catherine. Trois Services de police municipaux ont signalé des crimes en 1996 mais pas en 1991 : Lachenaie, Sainte-Catherine et Carignan.

Le Tableau 2 indique le nombre d'infractions réelles (les infractions « réelles » étant des infractions rapportées moins celles jugées sans fondement après enquête) et de personnes inculpées (adultes et jeunes), classées selon un nombre choisi de catégories d'infractions (infractions qui sont les plus susceptibles d'entraîner une peine d'emprisonnement).

- En 1996, on a dénombré 273 181 infractions réelles, soit une diminution de 15,2 % depuis 1991.

- En 1996, on a signalé 268 522 infractions au *Code criminel* du Canada; infractions généralement considérées comme étant les plus graves. Ceci représente une baisse de 15,7 % depuis à 1991. Voici les répartitions des pourcentages globaux pour les catégories d'infractions majeures en 1996 :

    - Homicide et infractions connexes – 0,03 %
    - Infractions sexuelles – 0,7 %
    - Voies de fait graves – 1,8 %
    - Voies de fait simples – 4,9 %
    - Vol qualifié – 2,8 %
    - Introduction par effraction – 18,5 %
    - Vol – 43,5 %
    - Infractions en matière de drogue– 1,7 %

- En 1996, 53 881 personnes (46 015 adultes et 7 866 jeunes) ont été inculpées pour une infraction criminelle, soit une diminution de 12,3 % depuis 1991 (61 423). En 1996 :
  - 85,4 % étaient des adultes;
  - 14,6 % étaient des jeunes.

Tableau 2
Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996, Montréal (Québec)[13]

Infractions	Infractions réelles		Adultes inculpés		Jeunes inculpés	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Homicide et Infractions connexes	105	71	48	33	2	1
Tentative de meurtre	214	183	115	102	10	21
Infractions sexuelles	2 144	1 887	815	506	112	67
Voies de fait graves	6 249	4 854	3 423	2 679	406	424
Voies de fait simples	14 015	13 468	6 347	6 373	509	700
Vol qualifié	9 874	7 707	1 796	1 199	419	482
Introduction par effraction	64 882	50 522	3 755	2 871	1 293	941
Vol	140 623	118 703	13 217	11 673	3 759	2 868
Total selon le *Code criminel**	**318 691**	**268 522**	**49 203**	**42 531**	**8 297**	**7 349**
Infractions en matière de drogue	3 540	4 509	3 698	3 418	190	504
Total des infractions**	**322 315**	**273 181**	**52 935**	**46 015**	**8 488**	**7 866**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Le tableau 3 compare les taux de criminalité en 1991 et en 1996 à Montréal. Le taux de criminalité, par tranche de 100 000 habitants, a changé de façon importante. Le taux de criminalité global (le total des infractions) a chuté de 18,9 % au cours de cette période.

- Entre 1991 et 1996, les taux pour toutes les catégories d'infractions majeures (avec un montant appréciable) ont considérablement diminué à l'exception des infractions en matière de drogue qui ont augmenté de 21,8 %. Par ailleurs, les taux pour l'introduction par effraction et le vol, deux catégories à incidence élevée, ont indiqué une baisse de 25,5 % et 19,2 % respectivement.

[13] Centre canadien de la statistique juridique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, Totalisations personnalisées 1991 et 1996, Statistique Canada.

Tableau 3
Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996, Montréal (Québec)[14]

Infractions	Taux de criminalité par tranche de 100 000 habitants		Pourcentage du changement
	1991	1996	1991-1996
Homicide et infractions connexes	3	2	↓33,3
Tentative de meurtre	7	5	↓28,6
Infractions sexuelles	67	56	↓16,4
Voies de fait graves	194	145	↓25,3
Voies de fait simples	436	401	↓8,0
Vol qualifié	307	229	↓25,4
Introduction par effraction	2 019	1 504	↓25,5
Vol	4 376	3 534	↓19,2
Total selon le *Code criminel****	**9 918**	**7 994**	**↓19,4**
Infractions en matière de drogue	110	134	↑21,8
Total des infractions***	**10 031**	**8 133**	**↓18,9**

* Basé sur une population de 3 213 207 en 1991 et sur une population de 3 359 029 en 1996.
** Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des tribunaux

Tribunaux pour adultes

Par le biais d'un processus de collaboration avec des ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* du Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur des accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales. Les personnes comparaissant devant le tribunal de juridiction criminelle pour adultes sont âgées de 18 ans ou plus, des entreprises et des jeunes qui sont transférés du tribunal de la jeunesse.

Actuellement, l'ETJCA représente environ 80 % des cas relevant des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au plan national. Il est à noter que, en ce moment, les Cours supérieures ne figurent pas dans l'Enquête. Ceci a des répercussions pour les services

[14] Les chiffres sur la population servant à calculer le taux de criminalité diffèrent légèrement des données de recensement qui figurent dans le Tableau 1. Les taux de criminalité de 1991 se fondaient sur les chiffres fournis par la municipalité; ceux de 1996 sont des estimations calculées après le recensement qui se fondent sur les limites du recensement de 1991.

correctionnels fédéraux, puisque typiquement, les délinquants ayant commis des infractions plus graves sont jugés à la Cour supérieure et s'ils sont condamnés, ils sont plus susceptibles de purger une peine d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral. Les rapports de l'ETJCA, par conséquent, sous-estiment le nombre de peines d'emprisonnement de deux ans ou plus.

Pour un certain nombre de raisons, il n'est pas possible d'établir de comparaisons directes entre les renseignements de criminalité et de tribunaux. Certaines des raisons ont trait aux différences sur la façon dont les incidents ou les cas sont recensés par chaque enquête. Par exemple, dans le cadre de la consignation des incidents relatifs aux services policiers qui sont classés par mise en accusation et jugés par le tribunal, l'ETJCA traite le crime avec violence de la même façon que le crime sans violence.

Le « cas » est la base qui sert pour la présentation du compte des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans ce profil. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre une personne ou une société et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision la plus grave (la condamnation étant la plus grave), ensuite sur la gravité de l'infraction (en utilisant une échelle qui classe environ 90 infractions) et enfin, sur la gravité de la peine (utilisée s'il y a des condamnations multiples).

Au Québec, le Ministère de la Justice se charge de l'administration des services judiciaires. Les tribunaux de juridiction criminelle provinciale pour adultes recensés pour la ville de Montréal sont situés à Montréal, Longueuil et Laval.

- En 1996-1997, 25 135 causes relevant du tribunal de juridiction criminelle pour adultes ont été entendues à Montréal dont 17 161 (68,3 %) ont entraîné un verdict de culpabilité.

De ces adultes déclarés coupables :

  - 5 851 (34,1 %) ont été condamnés à une peine de moins de deux ans (prison provinciale);
  - 596 (3,5 %) ont été condamnés à une peine de deux ans ou plus (prison fédérale);
  - 10 (0,1 %) ont été condamnés à une peine d'une durée inconnue;
  - 10 704 (62,4 %) ont été condamnés à une autre forme de peine.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (2 940) faisait intervenir des inculpations pour des infractions en matière de drogue, dont 2 542 ayant entraîné un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 747 ont été condamnés à une peine de moins de deux ans, 53 à une peine de deux ans ou plus et 1 742 ont été condamnés à une autre forme de peine (comme la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations ou des condamnations inconnues).

Tableau 4
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Montréal (Québec)[15]

Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes	Causes entendues	Nombre de condamnations	Peine de moins de 2 ans	Peine de 2 ans ou plus	Autre peine
Homicides et infractions connexes	25	8	1	5	2
Tentative de meurtre	53	25	4	20	1
Infractions sexuelles	406	236	95	51	88
Voies de fait graves	2 315	1 030	366	32	632
Voies de fait simples	2 349	909	227	6	676
Vol qualifié	777	613	217	192	203
Introduction par effraction	1 557	1 227	626	99	501
Vol	1 599	1 213	519	11	683
Total selon le *Code criminel**	**20 885**	**13 655**	**5 071**	**541**	**8 033**
Infractions en matière de drogue	2 940	2 542	747	53	1 742
Total des infractions**	**25 135**	**17 161**	**5 851**	**596**	**10 704**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau)
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les peines d'emprisonnement d'une durée inconnue ne font pas partie de ce tableau. Les autres sentences comprennent la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations et des sentences inconnues.

Tribunaux de la jeunesse

Depuis plusieurs années, le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur les accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales portées devant les tribunaux de la jeunesse partout au Canada. Aujourd'hui, l'*Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse* (ETJ) représente 100 % des cas relevant de ces tribunaux au plan national impliquant des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Les tribunaux de la jeunesse qui font partie de ce profil sont situés à Montréal, Laval, Verdun, Pointe-Claire/Kirkland et Longueuil. La Chambre de la jeunesse a également signalé des crimes.

L'ETJ utilise le « cas » comme base pour signaler le compte des tribunaux de juridiction criminelle pour jeunes. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre un jeune et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction

[15] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, Totalisations personnalisées, 1996-1997, Statistique Canada. Les données pour 1991-1992 ne sont pas disponibles.

est déterminé selon l'infraction principale ou la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision du tribunal (le transfert au tribunal pour adultes et le verdict de culpabilité étant les deux décisions les plus graves), ensuite sur la nature de l'infraction (les accusations de violence sont considérées les plus graves), et enfin, sur la gravité de la décision (la garde en milieu fermé étant la décision la plus grave).

En 1996-1997, les tribunaux de la jeunesse ont entendu 3 545 causes à Montréal, soit une baisse de 2,7 % depuis 1991-1992. La proportion de causes entraînant une condamnation a également baissé, passant de 79,1 % en 1991-1992 à 75 % en 1996-1997.

Parmi les jeunes déclarés coupables en 1996-1997 :

- 432 (16,3 %) ont été condamnés à une garde en milieu fermé;
- 272 (10,2 %) ont été condamnés à une garde en milieu ouvert
- 1 954 (73,5 %) ont reçu une peine non privative de liberté.

Tableau 5a
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991-1992, Montréal (Québec)[16]

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	1	0	0	0	0
Infractions sexuelles	81	55	11	5	39
Voies de fait graves	308	225	41	20	164
Voies de fait simples	235	179	23	14	142
Vol qualifié	301	246	81	31	134
Introduction par effraction	423	376	108	35	233
Vol	743	607	82	48	477
Total selon le *Code criminel**	**3 213**	**2 542**	**560**	**223**	**1 759**
Infractions en matière de drogue	103	85	18	3	64
Total des infractions**	**3 642**	**2 879**	**643**	**247**	**1 989**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

[16] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse*, Totalisations personnalisées, 1991-1992 et 1996-1997, Statistique Canada.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (644) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 504 causes entraînant un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 45 ont été condamnés à une garde en milieu fermé, 36 à une garde en milieu ouvert et 423 ont reçu une peine non privative de liberté (comme la probation, l'amende, l'indemnisation, le paiement du prix de l'article, la compensation en nature, l'ordonnance de service communautaire, l'absolution inconditionnelle ou une autre condamnation).

- Selon les Tableaux 5a et 5b, il y a eu légèrement moins de causes entendues en 1996-1997, moins de condamnations et moins de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé, mais il y a eu plus de jeunes condamnés à une garde en milieu ouvert.

Tableau 5b
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Montréal (Québec)

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	3	2	2	0	0
Tentative de meurtre	3	1	1	0	0
Infractions sexuelles	41	28	7	1	20
Voies de fait graves	290	206	36	21	149
Voies de fait simples	339	214	17	16	181
Vol qualifié	314	247	49	39	159
Introduction par effraction	309	265	41	31	193
Vol	644	504	45	36	423
Total selon le *Code criminel**	**2 948**	**2 162**	**340**	**211**	**1 611**
Infractions en matière de drogue	216	177	16	10	151
Total des infractions**	**3 545**	**2 658**	**432**	**272**	**1 954**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des services correctionnels

Les services correctionnels représentent la fin du processus de justice pénale et le nombre de cas est influencé par le travail de la police et des tribunaux. Les services correctionnels pour adultes au Canada ont cinq responsabilités principales, soit la détention préventive, la peine d'emprisonnement, la probation sous surveillance, la mise en liberté sous condition et la libération conditionnelle.

Les provinces ont la responsabilité exclusive des services communautaires et privatifs de liberté pour les jeunes contrevenants ainsi que pour les délinquants adultes condamnés à l'incarcération pour une peine totale inférieure à deux ans. Selon le *Code criminel,* le Service correctionnel du Canada assume la responsabilité des délinquants condamnés à des peines d'emprisonnement de deux ans ou plus. Toutefois, les délinquants sous responsabilité fédérale sont habituellement détenus dans un établissement provincial lorsqu'ils sont en attente de leur procès et de leur sentence.

Des Accords d'échange de services (AES) permettent le transfert de services offerts aux délinquants entre le gouvernement fédéral et la plupart des provinces. Aux termes de ces Accords, certains délinquants sous responsabilité fédérale peuvent purger leur peine dans des établissements provinciaux, et vice versa. Des Acords négociés peuvent également assurer une prestation efficace de la surveillance des libérés conditionnels, des enquêtes communautaires, ainsi que des services de santé, de psychiatrie et d'éducation. Des AES ont été conclus avec toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario.

Le pouvoir d'octroyer la libération conditionnelle est prévu par *la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et par les lois provinciales et territoriales respectives. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique possèdent leur propre Commission des libérations conditionnelles qui ont la juridiction sur tous les détenus incarcérés dans leurs établissements respectifs. La Commission nationale des libérations conditionnelles peut octroyer la libération conditionnelle, la refuser, y mettre fin ou la révoquer pour tous les détenus sous responsabilité fédérale et pour les détenus sous responsabilité provinciale dans les provinces et les territoires où il n'existe pas de Commission provinciale.

La surveillance de la mise en liberté planifiée et graduelle des détenus dans la collectivité par le biais de mécanismes de mise en liberté sous condition est administrée à la fois par les systèmes correctionnels fédéral et provinciaux-territoriaux. Ces mécanismes sont les suivants : la permission de sortir, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale et la libération d'office. La surveillance des libérés conditionnels sous responsabilité provinciale relève du Service correctionnel du Canada ainsi que des services correctionnels provinciaux dans les provinces où il y a une commission des libérations conditionnelles. Le Tableau 6 indique la répartition des services.

Comme les arrangements pour la prestation des services de détention varient au Canada, les caractéristiques de la population carcérale diffèrent d'une juridiction à l'autre. Comme l'indique le Tableau 6, il y a en tout temps environ dix détenus sous responsabilité provinciale pour six détenus sous responsabilité fédérale. De plus, il existe des différences importantes dans le nombre d'incarcérations du système correctionnel fédéral et provincial.

Tableau 6
Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada[17]

	1991	1996
Établissements correctionnels		
Provinces et territoires	162	148
Secteur fédéral*	53	64
Bureaux de libération conditionnelle – fédéral	68	69
Personnel		
Provinces et territoires	16 061	15 749
Secteur fédéral	10 863	11 926
Compte des détenus incarcérés (moyenne quotidienne)**		
Provinces et territoires	18 940	20 023
Secteur fédéral	11 783	14 143
Compte des détenus sous surveillance communautaire (au 31 mars)		
Probation – provinces et territoires	82 796	99 220
Libération conditionnelle provinciale et territoriale	2 822	3 146
Semi-liberté fédérale	1 841	1 212
Libération conditionnelle totale – secteur fédéral	4 468	4 987
Libération d'office secteur fédéral	2 520	2 727
Autre***	578	385

* Comprend 41 (49 en 1996) établissements correctionnels et 12 (15 en 1996) centres correctionnels communautaires.
** Exclut les détenus qui ne sont temporairement pas sous garde au moment du compte.
*** Comprend les détenus en permission de sortir, ceux qui sont en attente de leur procès et les évadés. Comprend également les détenus sous responsabilité provinciale qui sont en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale surveillée par le Service correctionnel du Canada dans les régions où il n'y a pas de bureau de libération conditionnelle provincial. Exclut les détenus temporaires et les détenus expulsés.

- En 1991-1992, au Canada, il y a eu 243 747 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 5 344 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale (exclut le transfert ou les révocations de la libération conditionnelle ou de la libération d'office)[18].

[17] Solliciteur général du Canada, *Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada*, Éditions de 1992 et de 1997, Ottawa (Ontario). Les données sur l'incarcération, sur la surveillance communautaire et sur le nombre d'établissements provinciaux proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada* 1990-1991, 1995-1996 et 1996-1997, n° de cat. 85-211, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[18] Les données proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, 1996-1997, n° de cat. 85-211-XPE, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1996-1997, au Canada, il y a eu 225 462 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 4 569 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale.

On peut également observer des différences entre les peines de placement sous garde provinciales et fédérales. En 1991-1992, pour les détenus sous responsabilité provinciale, la durée moyenne de la peine totale à l'admission était de un mois, pour les détenus sous responsabilité fédérale, elle était de 45 mois pour les délinquants fédéraux (exclut ceux qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité) ou un rapport de 1 à 45 pour la durée de la peine. En 1996-1997, ce rapport était de 1 à 43.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) réalise des enquêtes nationales sur les services correctionnels. Depuis le milieu des années 1980, les *Enquêtes sur les indicateurs clés des services correctionnels pour adultes et pour jeunes contrevenants* fournissent des données chronologiques qui sont utiles pour l'analyse des tendances au niveau des admissions dans les services correctionnels pour le placement sous garde et la probation sous surveillance. Depuis le mois de mars 1996, l'*Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes* (ESCPSGJ) a recueilli des données sur les jeunes contrevenants qui purgent des peines sous garde ou des peines de travaux compensatoires dans la collectivité. L'*Enquête sur les services correctionnels pour adultes* (ESCA) recueille des cas regroupés ainsi que des données sur les caractéristiques des cas pour le compte des services correctionnels de garde et communautaires au niveau fédéral, provincial et territorial.

Il est à noter que les données sur les services correctionnels offerts aux jeunes et aux adultes susmentionnées ne proviennent pas des enquêtes du CCSJ. Ces enquêtes ne tiennent pas encore lieu de source de données sous-provinciales. Les données sur les services correctionnels des provinces proviennent des provinces et, par conséquent, ne se comparent pas aux données rapportées par d'autres collectivités canadiennes.

Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires

Au Québec, le Ministère de la Sécurité publique est responsable des délinquants adultes condamnés à une peine de deux ans moins un jour et de la surveillance des ordonnances de probation lorsque la surveillance est une condition de la probation.

Les établissements provinciaux pour adultes situés dans la région de Montréal comprennent :

- l'Établissement de détention de Montréal (à niveaux de sécurité multiples);
- le Centre de prévention de Montréal (à niveaux de sécurité multiples) (fermé depuis novembre 1996);
- la Maison Tanguay (à niveaux de sécurité multiples);
- l'Établissement Rivière-des-Prairies (à niveaux de sécurité multiples);
- le Centre Viger.

- Durant 1996-1997, il y avait en moyenne 2 276 adultes sous garde surveillée, par jour, dans la région de Montréal. Ce nombre comprenait[19] :

    - 895 adultes (39,3 %) purgeant une peine de deux ans moins un jour;
    - 761 adultes (33,4 %) en permission de sortir;
    - 620 adultes (27,2 %) en détention préventive.

- Durant 1996-1997, il y avait en moyenne 2 743 adultes, par mois, sous ordonnance de surveillance communautaire dans la région de Montréal. Ce nombre comprenait :

    - 1 496 adultes (54,5 %) en probation;
    - 450 adultes (16,4 %) en liberté conditionnelle;
    - 549 adultes (20 %) sous une ordonnance de services communautaires;
    - 248 adultes (9 %) sous une condamnation avec sursis.

Services correctionnels pour les jeunes

Au Québec, les jeunes contrevenants condamnés relèvent de la compétence du Ministère de la Santé et des Services sociaux qui est responsable du fonctionnement et de l'administration des établissements de détention et des programmes communautaires. Il est à noter qu'en raison d'une restructuration après l'exercice 1995-1996, les établissements provinciaux pour adolescents dans la région de Montréal relèvent du Centre jeunesse de Montréal.

En 1995-1996, les établissements provinciaux pour adolescents dans la région de Montréal comprenaient :

- Boscoville (Montréal)
- Carrefour des Jeunes de Montréal
- Centre d'accueil Cartier (Laval)
- Centre d'accueil La Cité des Prairies (Montréal)
- Centre d'accueil Le Mainbourg (Montréal)
- Centre d'accueil Sainte-Domitille (Laval)
- Centre Marie-Vincent (Saint-Laurent)
- Centre Jeunesse Shawbridge (Montréal)
- La Clairière Inc. (Montréal)
- École Mont Saint-Antoine Inc. (Montréal)
- Centre Rose-Virginie Pelletier (Montréal)
- Havre-Jeunesse (Verdun)
- Institut Dominique-Savio (Montréal)
- Horizons de la Jeunesse (Westmount)
- Habitat Soleil (Montréal)

[19] Les chiffres se rapportant à la garde et à la surveillance des adultes au niveau provincial (1996-1997) sont fournis par la Direction des Services correctionnels, Ministère de la Sécurité publique, Québec (Québec). Le décompte mensuel moyen pour la surveillance communautaire peut inclure le même délinquant plus d'une fois (s'il participe à plus d'un programme); en outre il exclut les périodes non productives.

- Maison Notre-Dame de Laval Inc.
- Centre Mont-Patrick (Montréal)
- Villa Notre-Dame-de-Grâce (Montréal).

- Entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996, 426 décisions judiciaires de mise sous garde en milieu ouvert et fermé ont été appliquées à des jeunes contrevenants dans le cadre du système correctionnel de la région de Montréal. Ce nombre comprenait[20] :

  - 235 jeunes (55,2 %) sous garde en milieu ouvert;
  - 191 jeunes (44,8 %) sous garde en milieu fermé.

- Entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996, 1 854 décisions judiciaires de mise en probation et de services communautaires ont été appliquées à des jeunes contrevenants dans le cadre du système correctionnel de la région de Montréal. Ce nombre comprenait :

  - 1 063 jeunes (57,3 %) en probation;
  - 791 jeunes (42,7 %) sous une ordonnance de services communautaires.

- Entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996, 2 004 décisions judiciaires de mise sous garde en milieu ouvert et fermé ont été appliquées à des jeunes contrevenants dans le cadre du système correctionnel de la province de Québec. Ce nombre comprenait :

  - 1 006 jeunes (50,2 %) sous garde en milieu ouvert;
  - 998 jeunes (49,8 %) sous garde en milieu fermé.

- Entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996, 10 433 décisions judiciaires de mise en probation et de services communautaires ont été appliquées à des jeunes contrevenants dans le cadre du système correctionnel de la province de Québec. Ce nombre comprenait :

  - 5 948 jeunes (57 %) en probation;
  - 4 485 jeunes (43 %) sous une ordonnance de services communautaires.

Services de détention fédéraux

Les établissements fédéraux suivants sont situés dans la région de Montréal :

- Centre fédéral de formation à sécurité minimale (Laval);
- Établissement Leclerc à sécurité moyenne (Laval);
- Établissement Montée Saint-François à sécurité minimale (Laval);
- Centre correctionnel communautaire (CCC) Ogilvy (Montréal);
- CCC Martineau (Montréal);
- CCC Sherbrooke (Montréal);
- CCC Hochelaga (Montréal).

[20] Les chiffres relatifs à la garde et à la surveillance des jeunes au niveau provincial (1995-1996) sont fournis par le Direction de la Planification, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec (Québec).

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Centre fédéral de formation totalisaient 16 964 165 $ et le nombre annuel moyen de délinquants était de 397[21].

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement de l'Établissement Leclerc totalisaient 24 828 450 $ et le nombre annuel moyen de délinquants était de 566.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement de l'Établissement Montée Saint-François totalisaient 10 927 300 $ et le nombre annuel moyen de délinquants était de 220.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du CCC Ogilvy totalisaient 626 284 $ et le nombre annuel moyen de délinquants était de 23.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du CCC Martineau totalisaient 593 067 $ et le nombre annuel moyen de délinquants était de 24.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du CCC Sherbrooke totalisaient 669 944 $ et le nombre annuel moyen de délinquants était de 22.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du CCC Hochelaga totalisaient 603 873 $ et le nombre annuel moyen de délinquants était de 20.

L'Administration régionale et le Collège du personnel du Québec sont également situés à Laval.

Services fédéraux de surveillance dans la collectivité

Les services de libération conditionnelle à Montréal relèvent du Bureau de district Est/Ouest du Québec qui est situé à Saint-Jérôme. En 1997-1998, les services de libération conditionnelle étaient assurés par le Bureau de district de Montréal-Métropolitain ainsi que :

- Le CCC Martineau (Montréa);
- Le CCC Sherbrooke (Montréal);
- Le CCC Hochelaga (Montréal);
- Le CCC Ogilvy (Montréal);
- Le Bureau sectoriel de Lafontaine (Montréal);
- Le Bureau sectoriel de Langelier (Ville d'Anjou);
- Le Bureau sectoriel de Longueuil (Longueuil);
- Le Bureau sectoriel de Ville-Marie (Montréal).

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement des Bureaux sectoriels et des CCC susmentionnés totalisaient 17 605 480 $.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau de district de Montréal-Métropolitain totalisaient 2 140 886 $.

[21] Les chiffres se rapportant aux dépenses fédérales pour la détention et la surveillance sont fournis par la Direction générale du Contrôleur, Services corporatifs, *Coût annuel pour la garde d'un détenu*, 1997-1998, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Exclut les dépenses des fonds renouvelables de CORCAN.

Les chiffres relatifs aux services fédéraux de surveillance se rapportent seulement aux bureaux susmentionnés. Toutefois, il y a trois autres Bureaux de libération conditionnelle qui sont sous la juridiction de la région de Montréal et leurs dépenses sont les suivantes :

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau sectoriel des Laurentides totalisaient 2 012 333 $.
- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau sectoriel de Lanaudière totalisaient à 836 551 $.
- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau sectoriel de Lanaudière totalisaient à 836 551 $.
- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau sectoriel de Laval totalisaient à 2 247 781 $.

Le 31 mars 1996, il y avait 1 677 délinquants sous responsabilité fédérale sous surveillance dans la région de Montréal. Ce nombre comprenait[22] :

- 244 délinquants (14,5 %) en semi-liberté;
- 800 délinquants (47,7 %) en liberté conditionnelle totale;
- 368 délinquants (21,9 %) en liberté d'office;
- 265 délinquants (15,8 %) sous un autre statut de mise en liberté.

Nombre de cas et caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité

Il est intéressant de suivre de près les caractéristiques des délinquants qui sont placés sous surveillance. On dispose ainsi de renseignements détaillés sur le nombre de cas et le profil des délinquants sous responsabilité fédérale qui font actuellement l'objet d'une surveillance[23].

Le 31 mars 1999, il y avait 1 697 délinquants sous surveillance dans la région de Montréal.

a) *Caractéristiques démographiques*

- 97,3 % des libérés conditionnels étaient des hommes et 2,9 % étaient des femmes;
- l'âge moyen des libérés conditionnels était de 40,5 ans;

---

[22] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1996, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). « Autre statut de mise en liberté » englobe les délinquants illégalement en liberté ou en détention provisoire.

[23] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*,31 mars 1999, Service correctionnel du Canada, Ottawa. Le nombre total de délinquants sous surveillance comprend ceux qui sont illégalement en liberté ou en détention provisoire.

- 6 % étaient âgés de moins de 25 ans, 86,6 % étaient âgés de 25 ans ou plus;
- 79,8 % étaient âgés de moins de 50 ans, 13,7 % étaient âgés de 50 ans ou plus;
- 87,6 % des libérés conditionnels étaient de race blanche, 6,2 % étaient de race noire, 1,7 % étaient des Autochtones, 1,2 % étaient de race asiatique et 3,5 % appartenaient à une autre race.

b) Caractéristiques des peines

- 37,6 % des libérés conditionnels purgeaient une peine totale inférieure à 4 ans;
- 45,8 % purgeaient une peine allant de 4 à 10 ans;
- 16,6 % purgeaient une peine de 10 ans et plus (à l'exclusion des peines d'emprisonnement à perpétuité).

Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale

Pour aider les délinquants à se réinsérer sans risque dans la collectivité à la suite d'une peine d'emprisonnement, le Service correctionnel du Canada offre en sous-traitance un large éventail de services postlibératoires. Les renseignements suivants se rapportent aux programmes qui concernent les délinquants sous surveillance fédérale dans la région de Montréal au cours de l'exercice 1996-1997[24].

a) *Établissements résidentiels communautaires*

- Les contrats négociés avec les établissements résidentiels communautaires pour délinquants ont fourni 105 623 jours-lits. Les dépenses engagées par les programmes fédéraux étaient de 573 451 $ et les frais d'hébergement supplémentaires étaient de 6 003 774 $. Le coût par lit utilisé était d'environ 62 $.

b) Indemnisation de subsistance

- Les contrats négociés dans le cadre du versement des indemnités de subsistance aux délinquants s'élevaient à 220 003 $ pour 51 151 jours.

c) Enquête communautaire et surveillance des libérés conditionnels

- Des enquêtes communautaires ont été réalisées pour 894 cas (tous des hommes) au coût de 146 540 $.
- Une surveillance quotidienne a été exercée pendant 51 330 jours au coût de 302 155 $.
- Une surveillance a été exercée pendant 3 337 mois au coût de 483 822 $.
- Une surveillance mensuelle a été exercée pendant 14 mois au coût de 2 030 $.

[24] Base de données du Programme des ressources communautaires, 1996-1997, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario).

- Dix délinquants (tous des hommes) ont été surveillés pendant les permissions de sortir sans escorte en semaine au coût de 830 $.
- Trente-quatre délinquants (tous des hommes) ont été surveillés pendant les permissions de sortir sans escorte durant les fins de semaine au coût de 4 323 $.

d) Programmes de counseling psychologique et psychiatrique

- Les services de counseling psychologique et psychiatrique ont coûté 315 107 $.
- Des services de counseling ont été offerts à contrat aux délinquants sexuels pour un montant de 4 045 $.
- Des évaluations ont été réalisées au coût de 1 307 $.

e) Autres programmes et services

- D'autres programmes et services ont été offerts au coût de 1 804 871 $.

Résumé

En 1996, Montréal était une ville qui comptait 3 326 510 habitants. À cette époque, il y avait dans ses environs immédiats trois établissements fédéraux, quatre Centres correctionnels communautaires, cinq établissements provinciaux pour adultes et 18 établissements pour adolescents. Les renseignements dont disposent la police et les tribunaux révèlent qu'en 1996, à Montréal, 46 015 adultes et 7 866 jeunes ont été accusés pour une infraction criminelle. Une fois ces accusations portées, on constate une baisse considérable du nombre d'adultes et de jeunes reconnus coupables et qui, dans ces cas, se voient infliger une peine d'emprisonnement par le tribunal. Ainsi, à Montréal, sur les 17 161 adultes reconnus coupables en 1996-1997, 34,1 % ont été condamnés à une peine d'emprisonnement dans un établissement provincial et seulement 3,5 % à une peine d'emprisonnement dans un établissement fédéral. Le scénario est semblable pour les jeunes. Sur 2 658 jeunes reconnus coupables en 1996-1997, seuls 16,3 % ont été condamnés à une garde en milieu fermé.

En se fondant sur une comparaison des indicateurs sociaux de 1991 et de 1996, y compris la répartition des groupes d'âge dans la population, le nombre de familles à faible revenu et le taux de chômage, on pourrait s'attendre à ce que l'activité criminelle à Montréal n'augmente pas. Plus précisément, en 1996, la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans (le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle) a baissé de 3,8 % et le taux de chômage a diminué de 0,5 point de pourcentage ou 4,3 %. D'autre part, une croissance démographique de 3,7 % et une légère baisse du revenu familial sont des indicateurs qui se combinent à d'autres pour créer un climat dans lequel il convient d'examiner la criminalité. En fait, le taux de criminalité à Montréal a chuté de 18,9 % entre 1991 et 1996. Le nombre de jeunes accusés a diminué de 7,3 % et il y a eu moins de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé. Des facteurs externes amoindrissent également la capacité du système à combattre la criminalité. Des variables comme les modifications apportées aux lois et les changements apportés aux pratiques d'imposition des peines et aux politiques en matière de justice pénale peuvent influencer les statistiques relatives aux crimes signalés et aux services

correctionnels.